



CSEC

5 NOVEMBRE 2025

DÉCLARATION FO LCL

SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 30 OCTOBRE 2025 TENUE PAR SERGE MAGDELEINE

Monsieur le directeur général,

À la suite de la publication des résultats de LCL du 3^{ème} trimestre 2025, vous avez animé, le jeudi 30 octobre dernier, une téléconférence auprès des managers des réseaux et des équipes projets du siège.

Lors de celle-ci, au dire de très nombreuses réactions, vous avez dénigré le travail des équipes, qui, pourtant, chaque jour, œuvrent dans l'intérêt de notre entreprise, et ce, malgré les différents obstacles qu'elles rencontrent.

Monsieur le directeur, **FO LCL** souhaite se faire la porte-parole de très nombreux salariés qui ont été choqués et heurtés par votre attitude et vos propos. Ils ont été sidérés de constater que vous, la direction de LCL, fassiez porter la responsabilité de contreperformances sur eux, alors que c'est vous qui initiez la stratégie et devez prendre les décisions en conséquence.

Pour exemple, vous auriez dit :

- **Que l'investissement dans l'humain, payer plus les salariés et combler les postes à découvert, ne se traduit pas dans la productivité ou la production.** Mais cela se traduit dans votre obligation de préservation de la santé et de la sécurité de vos salariés (reconnaissance, adaptation de l'effectif à la charge de travail, ...)
- **Que, hors retail, il est inutile de demander des ETP, car ils sont assez nombreux et qu'ils doivent mieux s'organiser.** Ce n'est pas le constat de plusieurs expertises
- **Que vous vous fichez de la RVP,** quand celle-ci représente une part non négligeable de la rémunération globale des salariés de LCL, et une part plus importante que dans la plupart des banques, au détriment du salaire fixe. Ce qui a d'ailleurs été mis en exergue par votre propre benchmark
- **Que l'on doit avoir un esprit commerçant.** Vous oubliez que le commerçant est à son compte pour son compte

Aujourd'hui, les salariés s'interrogent et se demandent pourquoi et surtout pour qui ils travaillent si durement.

Cela fait des années que nous voyons défiler des membres du Comex qui n'ont qu'une vision « court-termiste » de LCL. Ils n'ont qu'un objectif : suivre la feuille de route imposée par ses actionnaires (Crédit Agricole SA et SACAM développement), c'est-à-dire la remontée de dividendes toujours plus importants, et ce, au détriment de l'entreprise qui souffre d'un manque cruel d'investissements. Mais c'est la première fois qu'un directeur général réprimande de la sorte des équipes qui restent motivées, bien que leur travail soit empêché par les décisions de la direction.

Vous vous étonnez d'une conquête en berne sur le marché des particuliers et des professionnels. Mais qui a décidé :

- de fermer des centaines d'agences ces dernières années, sans alternative digitale ?
- de fermer e-LCL ?
- d'arrêter de communiquer en externe ?
- de supprimer les postes dédiés à l'accueil ?
- de réduire de 20% l'effectif de LCL en 10 ans ?
- de ne pas investir ou insuffisamment dans les outils ?
- de mener une politique sociale désastreuse ?

FO LCL vous invite à lire ou à relire l'avis du CSEC sur la situation économique et financière 2024 où il dénonçait le pilotage par le coefficient d'exploitation, politique qui se ressent sur les résultats.

Les résultats actuels sont du seul fait de vos décisions, Mesdames et Messieurs les dirigeants au service des actionnaires. Alors maintenant, assumez !

Vous semblez avoir oublié que derrière les chiffres, il y a des humains, qu'ils soient salariés ou clients, que vous ne devez pas sacrifier sur l'autel de la sacro-sainte profitabilité à outrance.

Que ce soient les clients ou les salariés, ils vous disent aujourd'hui STOP. Ils vous demandent plus de considération et de respect.

La raison d'être du groupe Crédit Agricole n'est-elle pas « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société » ? Notons d'ailleurs que les salariés en sont exclus.

Agir dans l'intérêt de la société, est-ce :

- supprimer des emplois ou en créer ?
- mener une austérité salariale ou augmenter les salaires et donc les cotisations sociales afin de pérenniser notre modèle social ?
- concentrer la richesse sur quelques grands investisseurs ou partager la valeur créée ?

Pour **FO LCL**, une entreprise ultra bénéficiaire se doit, encore plus que les autres, d'être citoyenne et exemplaire.

Dans quelques jours s'ouvrira la négociation salariale chez LCL. Vos salariés attendent beaucoup de ce rendez-vous.

FO LCL tient à vous rappeler qu'une organisation syndicale n'a pas vocation à négocier une enveloppe de mesures individuelles dont l'objectif est de reconnaître les compétences et l'expertise, car, seule la direction connaît le budget nécessaire à cet accompagnement. Et surtout, il en va de sa seule responsabilité.

En revanche, un syndicat doit négocier les salaires au regard de l'inflation ou tout autre élément exogène. Ce qui doit conduire à des augmentations générales ou collectives. Malheureusement, cela ne se fait plus chez LCL, ou quasiment jamais.



Délégation Nationale **FO LCL**
Immeuble Garonne - BC 401-11
2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
☎ 01 42 95 12 05 / 06
✉ fo_delegation-nationale@lcl.fr



LE SYNDICAT QU'IL VOUS FAUT

 twitter.com/FOLCL

 [FO LCL](#)

 [folcl insta](#)

 [FO LCL](#)



Site fo-lcl.fr